

## **Rencontre avec le Conseiller du Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé - 8 avril 2010**

Une délégation de notre Syndicat a rencontré M. Stéphane VALERI, Conseiller pour les Affaires Sociales et la Santé, notre interlocuteur en ce qui concerne le droit syndical au sein de la Fonction Publique, afin de transmettre au Gouvernement notre demande d'un texte officiel sur le droit syndical.

En effet, en l'absence d'un texte officiel donc opposable, définissant clairement l'application du droit syndical dans la Fonction Publique d'Etat, des problèmes apparaissent pour certains conseillers syndicaux qui ont des difficultés pour prendre leurs heures syndicales. L'information syndicale a également du mal à circuler, faute de panneaux d'affichage. Le manque de local spécifique pour le syndicat est problématique et freine notre activité sociale.

Nous attendons donc avec impatience un texte pris en Conseil de Gouvernement comme les dispositions prises, en son temps, par M. le Maire pour l'exercice du droit syndical en Mairie, pour ainsi combler les carences actuelles au sein de la Fonction Publique. Cela irait dans le sens du dialogue social prôné par le Conseiller aux Affaires Sociales.

A l'occasion de cette rencontre nous avons rappelé à M. VALERI que le syndicat se prononce pour un Statut unique de la Fonction Publique

## **Travail du syndicat sur les statuts de la Fonction Publique**

Notre syndicat a entamé une profonde réflexion à ce sujet, pour y incorporer des revendications allant dans le sens du progrès social.

A ce sujet, n'hésitez pas à transmettre à votre délégué syndical un état de vos différents besoins afin que ceux-ci soient pris en compte dans l'établissement des propositions revendicatives qui seront formulées au Gouvernement.

## **Fête du travail : 1er mai, jour férié et chômé**

Le 1er mai 2010 est tombé un samedi. La liste des jours fériés 2010 ne fait pas mention d'un repos compensateur rémunéré, aussi, notre Syndicat a demandé par courrier à M. le Conseiller pour les Affaires Sociales et à M. le Maire l'obtention :

- d'un jour de repos compensateur rémunéré pour le personnel en congé administratif
- de deux jours de repos compensateurs rémunérés pour le personnel qui en raison de la nature de son activité ne peut interrompre le travail ce jour là.

Il est à noter que nous sommes un des rares services publics à ne pas récupérer le samedi 1<sup>er</sup> mai .

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la décision qui sera prise par le Gouvernement et le Conseil Communal.

## **Commissions Paritaires**

L'élection des représentants des fonctionnaires aux Commissions Paritaires ont eu lieu les 19, 20 et 21 avril. Notre syndicat a apporté son soutien à 2 candidats : Michael MARTIN (cat. B section 4) et Alexandre BONDU (cat. C section 2). Le résultat des élections n'est pas encore connu.

## Vos représentants, les membres du Conseil Syndical

Noureddine ABOUSSABR, Service Informatique , Etat  
Claude BERNI, Retraité SDAU section Jardins, Etat  
Liliane BORDIN, Foyer Sainte-Dévote, Etat  
Christine CASTELLINO, Service de l’Affichage, Mairie  
Antoine DUMANS, Académie de Musique, Mairie-  
Georges GIANANTI, Service des Parkings Publics, Etat  
Christine GIOLITTI, Secrétariat Général, Mairie  
Maximilien MACCIO, Office d’Emission des Timbres-Poste, Etat  
Michael MARTIN, Prestations Médicales de l’Etat, Etat  
Henri PIZIO, Sûreté Publique, Etat  
Patrick SCORDINO, Sûreté Publique, Etat  
Ludovic STEFANO, Centre de Congrès Auditorium, Etat  
Henri TADDONE, Retraité SDAU Section Jardins, Etat  
Christian TOLOMEI, Service des Parkings Publics, Etat  
Evelyne TREFOLONI, Service Informatique, Etat  
Béatrice WCISLO, Direction des Affaires Culturelles, Etat



## **SYNDICAT DES AGENTS DE L'ETAT ET DE LA COMMUNE**

### **Bulletin d'information n° 15 Mai - Juin 2010**

## Prochaines permanences

**lundi 7 juin de 12h à 17h**  
**lundi 21 juin de 12h à 17h**

dans un local (salle de réunion) situé au 3<sup>ème</sup> étage des Terrasses de Fontvieille, 23 av Prince Albert II, partie Bureaux Administratifs (Accès par l'ascenseur à côté de la pharmacie).

## Contacts

Un Conseiller Syndical se tiendra à votre disposition 7 jours sur 7 pour tout renseignement ou demande de rendez-vous au

**06 03 94 65 81 .**

Vous trouverez annexée au bulletin une pétition à signer initiée par l'Union des Syndicats de Monaco pour soutenir la revendication de revaloriser au 1<sup>er</sup> octobre 2010 le point retraite CAR de 2% au delà de l'inflation constatée.

En effet, le point retraite n'a pas été revalorisé depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008. Pour information, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,7 % en 1 an , avril 2009 à avril 2010.

Vous pouvez remettre le coupon signé :

- à un conseiller syndical (liste en dernière page)
- si vous faites partie du personnel communal, dans l'urne prévue à cet effet, et disposée près du comptoir au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie de Monaco
- à l'Union des Syndicats de Monaco (BP 113 98002 Monaco Cedex)